



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E24485

VALABLE JUSQU'AU 02/11/2026

ÉDITÉ LE

06/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Raison sociale : ENTREPRISE LAFOSSE

18 ROUTE DE DIEPPE
76590 SAINT-GERMAIN-D'ETABLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST GERMAIN D ETABLES 2002B00029

Siret : 332 525 641 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 120198 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4979908504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4979908504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 35 85 84 62

Fax : 02 35 04 49 78

Portable : 06 99 76 48 41

Site Internet :

E-mail : yannick.lafosse625@orange.fr

Responsabilité légale :

LAFOSSE EDOUARD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	14/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	29/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.